Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire (Institutrices-Brevet Supérieur).

Numéro d'inventaire : 1981.00183.2
Auteur(s) : Cécile Alexandrine Charlotte Legros
Type de document : diplôme
Éditeur : Académie de Caen (Caen)
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1893
Description : Impression N&B, écriture manuscrite à l'encre noire.
Mesures : hauteur : 350 mm ; largeur : 494 mm
Notes : Diplôme du Brevet Supérieur pour l'Enseignement Primaire avec la langue anglaise décerné à Cécile, Alexandrine, Charlotte Legros née à Dieppe dans la Seine-Inférieure le 18 mars 1875. Délivré à Caen le 16 janvier 1893, signé par le Recteur de l'Académie de Caen. Tampon de l'Académie de Caen. Le texte est entouré d'un cadre décoratif avec les initiales "RF" aux quatre coins, en haut et en bas.
Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)
Filière : École primaire supérieure
Niveau : Post-élémentaire
Nom de la commune : Caen
Nom du département : Calvados
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
ill.
Lieux : Calvados, Caen

ACADÉMIE DE CAEN

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(INSTITUTRICES. — BREVET SUPÉRIEUR.)

LE RECTEUR de l'Académie de Caen, Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur,

Vu le Brevet élémentaire délivré à Mad. Legros, Cécile Alexandrine Charlotte, *le* 17 Décembre 1891 *à* Paris, *département de* la Seine,

Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886 ;

Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887 ;

Vu les articles 134 à 144 inclus et 150 à 153 inclus de l'arrêté en date du même jour ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par l'impétrant dans les conditions déterminées par le décret et l'arrêté susvisés ;

Vu le certificat en date du 12 Octobre 1892, *par lequel la commission d'examen siégeant à* Rouen, *département de la Seine-Inférieure, pour la* 2e *session de* 1892, *atteste que Mad.*e Legros, Cécile Alexandrine Charlotte, *née le* 13 Mars 1875, *à* Dieppe, *département de* la Seine Inférieure *a été jugée apte à obtenir un Brevet supérieur pour l'enseignement primaire avec la langue* anglaise.

*Délivre à Mad.*e Legros, Cécile Alexandrine Charlotte, *le présent Brevet.*

Fait à Caen, le 16 Janvier 1893.

Signature de l'impétrante :

C. Legros

Le Recteur de l'Académie de Caen,